

სამედიცინო უნივერსიტეტი

17-18





LE MOT DU MAIRE



Le mot du maire,

L'édition du guide de l'écolier vous est remis en ce début d'année scolaire pour vous informer sur l'organisation, les démarches, les possibilités, les dispositifs et les mesures d'accompagnement à destination de votre enfant sur la période scolaire et aussi sur le temps péri et extra scolaire.

Vous disposez des coordonnées utiles pour les inscriptions aux activités sportives et culturelles disponibles sur le territoire.

Je profite de cet espace pour vous confirmer toute la disponibilité et l'écoute des élus sur vos attentes, besoins, préoccupations en termes d'éducation et d'accompagnement de vos enfants durant la scolarité.

Il me reste au nom du Conseil Municipal à souhaiter à tous les élèves une bonne rentrée 2017/2018 ainsi qu' une bonne année scolaire.

Bonne rentrée à tous



AGENDA de la semaine

Horaire	Lundi	Mardi / Vendredi	Mercredi	Jeudi
6h45-8h35	Garderie du matin (service municipal)			
8h35-8h45	Accueil des élèves dans les classes (ou dans la cour)			
8h45-12h	Classe		8h45-11h45	Classe
12h-14h	Repas et pause méridienne		Garderie 12h30	Repas / Pause
14h-15h	Classe	Classe		TAP
15h-15h45	Classe	Classe		Classe
15h45-16h45	Classe	TAP		Classe
16h45-18h15	Garderie du soir			Garderie du S.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La commune de Saint-Georges-de-Mons propose un service gratuit de garderie au bénéfice des enfants scolarisés à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

Garderie du matin :

Le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

De 6h45 à 7h45 dans les locaux de l'école maternelle ;

De 7h45 à 8h35 dans la cour de l'école élémentaire.

Garderie de midi :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

De 12h à 14h avec service de cantine compris.

Le mercredi.

De 11h45 à 12h30.

Garderie du soir :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

De 16h45 à 18h15.

RAPPEL : Pour les enfants de l'élémentaire ne déjeunant pas au restaurant scolaire, l'accueil est assuré à partir de 13h45.

IMPORTANT : l'accompagnement de l'enfant doit se faire jusqu'au lieu de garderie auprès de l'agent.



TRANSPORTS

Modalités de remboursement aux familles par le CCAS :

Ils sont entièrement remboursés aux familles (maternelle et élémentaire) sur présentation d'un justificatif de paiement (reçu carte bancaire, attestation sur l'honneur, etc...) après règlement des deux factures semestrielles ou sur présentation de l'échéancier de prélèvement du Conseil Départemental pour les familles ayant opté pour l'inscription en ligne.



ATTENTION : En conséquence du changement d'horaires de sortie du collège des Ancizes- St Georges, le conseil départemental via les transports Meunier, nous ont signifiés l'incidence sur les horaires de sortie des écoles : les cars partiront à 17h15 au lieu de 16h45.

Parking : PLAN VIGIPIRATE

Nous en appelons au civisme des parents pour la sécurité des enfants. Si les parkings sont saturés, les parents doivent utiliser le parking « Place des Anciens Combattants » devant le Crédit Agricole.

En aucun cas il est interdit de se garer en dehors des emplacements prévus et matérialisés.



RESTAURATION

BIEN MANGER, C'EST ESSENTIEL :

Pour l'année scolaire 2017-18 les nouveaux tarifs sont de : 2€

Les menus de l'école sont affichés à côté du portail d'entrée de la cour élémentaire, sur la porte du restaurant scolaire et sur le site internet de la mairie.

Il y a deux services à l'élémentaire entre 12h et 13h45. Les menus sont élaborés par la cuisinière Stéphanie Cromarias et le personnel. Ils sont variés et équilibrés pour apporter une hygiène de vie à l'enfant et ainsi développer sa croissance.

Après les repas, les enfants rejoignent la cour surveillée par les employés municipaux.





ACTIVITES TAP

Les Temps Activités Péricolaire ont lieu le :

Mardi de 15h45 à 16h45

Jeudi de 14h à 15h

Vendredi de 15h45 à 16h45



Différentes activités sont proposées aux enfants par votre Mairie et la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge.

Musique, danses, astronomie, marionnettes, sports, sculpture, photos, modélisme, multimédia, arts graphiques, arts plastiques, botanique, sarbacane, yoga, théâtre, contes, volley, tennis ...



ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES

Les objectifs principaux de l'Association des parents d'élèves sont les suivants :

- Soutenir activement les projets et actions des enseignants,
- Organiser des évènements à thème autour de l'école afin de favoriser des temps d'échanges conviviaux enfants/adultes.
- Représenter les parents dans les conseils d'écoles, auprès des instances de l'académie, de la mairie.
- Relayer l'information.



Présidente année scolaire 2016-2017: **Mme SERVAIRE**

N'hésitez pas à contacter la Présidente pour rejoindre l'association

L'association du "CLALAGE" (*Centre de Loisirs des Amicales Laïques des Ancizes-Comps et Saint-Georges-de-Mons*) a été reprise le 1er septembre 2017 par la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge.

Leurs services restent les mêmes

L'enfant et sa famille restent le centre d'intérêt de toute l'équipe, sans discrimination sociale, dans un fort esprit de laïcité. Quelques 874 enfants et jeunes âgés de 3 à 17 ans issus du territoire ont ainsi la possibilité de participer à des loisirs de qualité et de proximité tout au long de l'année.

Les actions du service :

Patinoire, contes, activités-périscolaires, modélisme, théâtre, accueil préados, ski de fond, festival cinéma jeunes publics.

TAP : le mardi, jeudi et vendredi à l'école de St Georges-de-Mons.

Jours et horaire d'ouverture pour les enfants :

Les mercredis : à partir du 6 septembre de 11h30 à 18h.

Vacances de Toussaint : du 23/10 au 03/11 de 7h30 à 18h.

Vacances de Noël : du 2 au 5 janvier 2018 de 7h30 à 18h.

Centre ouvert pour les vacances d'hiver, de printemps et été.

NOUVEAUTÉ

Le repas du mercredi est intégré dans le prix de journée et sera pris à la cantine scolaire de St Georges de Mons.

Pour les inscriptions et plus de renseignements, contacter le service Enfance

Jeunesse Secteur Montagne :

Rue des Tilleuls

63 780 Saint Georges de Mons

Téléphone : 04.73.86.91.77



Les bienfaits des APS

Pratiquer une activité physique et sportive aide à se maintenir en bonne santé physique et mentale.

Les recherches démontrent que l'activité physique et sportive pratiquée régulièrement réduit les risques de troubles cardiovasculaires et cérébrovasculaires, d'hypertension, d'obésité, de diabète de type 2, d'ostéoporose, de cancer du côlon, etc.

Nous vous rappelons que la commune est équipée d'un parcours de santé pour plusieurs niveaux.

2 kms ; 3,5 kms et 5 kms avec différents ateliers sur le parcours.

Aussi le complexe sportif de Grelières est équipé d'une piste de 400m.

Sur la commune se trouve aussi le centre aquatique de la communauté de communes Combrailles Sioule et Morge.



AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque présidée par Solange Archaud, propose aux enfants l'activité Danses encadrée par Amélie Vialle le mardi de 17h à 18h et de 18h à 19h à la salle des fêtes de ST GEORGES de MONS et une activité majorettes le mercredi soir.

Pour plus d'information contacter : Solange Archaud au 04.73.86.72.40.





USGA FOOTBALL

PRESIDENT

ANTIGNAC Christian.

AFFILIATION

FF Football.

DISCIPLINES PRATIQUEES

Football masculin et féminin.

LIEU DE PRATIQUE

Complexe sportif de Grelières 63 780
Saint GEORGES de MONS.

EQUIPEMENTS

Deux terrains en herbe.
Un terrain stabilisé.

NOMBRE D'ADHERENTS

180.

ÂGE MINIMUM

6 ans.

Catégorie	Jour d'entraînements	Horaire
U6-7	Mercredi	15h-16h30
U8-9	Mercredi	15h-16h30
U10-11	Mercredi	15h-16h30
U12-13	Mercredi	17h-18h30
	Vendredi	18h-19h
U14-15	Mercredi	17h-18h30
	Vendredi	18h-19h15
U16-17-18 M	Mercredi	19h15-21h
	Vendredi	19h30-21h
U16-17-18 F	Vendredi	19h30-21h
Seniors	Lundi Mercredi et jeudi	18h30-20h

CONTACTS

Gregorio.Gaël

06.50.42.61.57

Mail

stgeorgeslesancizes.us@auverfoot.fr

USGA BASKET



PRESIDENT

PHILIPPE Annie.

AFFILIATION

FF Basket.

DISCIPLINES PRATIQUEES

Baby basket, mini-basket, basket féminin et masculin.

LIEU DE PRATIQUE

Complexe sportif de Grelières 63 780
Saint GEORGES de MONS.

EQUIPEMENTS

Deux gymnases à St Georges.

NOMBRE D'ADHERENTS

140.

ÂGE MINIMUM

5 ans.

Catégorie	Jour d'entraînements	Horaire
U13 Féminine	Lundi	17h45-19h30
U7 mixte (baby)	Mercredi	14h-15h
U9 mixte (mini-poussin)	Mercredi	15h-16h30
U11 Masculin	Mercredi	16h30-18h
U13 Masculin	Mardi	18h-19h30
U13 Féminine	Mercredi	
U17 Féminine	Mercredi	19h30-21h
U20 Féminine	Vendredi	
Seniors Féminine		
Seniors Garçons		

CONTACTS

PHILIPPE Annie

06.60.41.35.79

SITE INTERNET

usgabasket.fr

FACEBOOK

USGA Basket



USGA VOLLEY

PRESIDENT

VIVIER Claire.

AFFILIATION

FF Volley-Ball.

DISCIPLINES PRATIQUEES

Volleyball.
Prim'volley.

LIEU DE PRATIQUE

Complexe sportif de Grelières 63 780
Saint GEORGES de MONS.

EQUIPEMENTS

Un gymnase à St Georges.
Un gymnase au Ancizes.

NOMBRE D'ADHERENTS

70.

ÂGE MINIMUM

7 ans.

Catégorie	Jour d'entraînements	Horaire
Pupille (7/8ans)	Mercredi	15h-16h30
Poussin (9/10ans)	Mercredi	15h-16h30
Benjamin (11/12ans)	Mercredi	16h30-18h
Minimes (13/14ans)	Mercredi	16h30-18h
Minimes (13/14ans)	Vendredi	18h-19h45
Seniors féminines	Vendredi	20h-22h

CONTACTS

Vivier Claire
06.80-18-02-18

FACEBOOK

www.facebook.com/usga.volley



USGA TENNIS

PRESIDENT

MARCA Daniel.

AFFILIATION

FF Tennis.

DISCIPLINES PRATIQUES

Tennis loisirs.
Tennis compétition enfants et adultes.

LIEU DE PRATIQUE

Complexe sportif de Grelières 63 780
Saint GEORGES de MONS.

EQUIPEMENTS

2 courts extérieurs
4 courts couverts : (2 à St Georges, 1 au
Ancizes et 1 à Manzat).

NOMBRE D'ADHERENTS

60.

ÂGE MINIMUM

6 ans.

Catégorie	Jour d'entraînements	Horaire
Débutants	Vendredi	17h-18h
Pratiquants	Vendredi	18h-19h
Expérimentés	Vendredi	19h-20h
Seniors	Dimanche	8h30-13h

CONTACTS

Archaud.C

06.65.00.81.74

Soenen.V

06.83.40.94.31

Gandeboeuf.E

07.62.91.66.41

SITE INTERNET

www.club.fft/stgeorges/

FACEBOOK

USGA Tennis



CASGA NATATION

PRESIDENT

ARRIETA Ange.

AFFILIATION

FF Natation.

DISCIPLINES PRATIQUES

Natation course, perfectionnement tout âge, masters perfectionnement adulte, natation bien être, aquasanté et aquaform et Nagez Forme Santé pour les personnes atteintes de pathologies.

LIEU DE PRATIQUE

Piscine intercommunale 63 780 Saint GEORGES de MONS.

EQUIPEMENTS

Un bassin 25m et un petit bassin.

NOMBRE D'ADHERENTS

300.

ÂGE MINIMUM

6 ans (débrouillard).

Catégorie	Jour d'entraînements	Horaire
Avenir / Poussin / Benjamin, initiation	Lundi	18h30-19h30
Benjamin / Minime /C	Mardi / Jeudi	17h-18h
Cadet / Juniors / Seniors entraînement	Lundi	18h30-20h
	Mardi / Jeudi	18h-19h
	Mercredi	18h15-19h45
	Samedi	10h-11h30
Aquaform	Mardi / Jeudi	19h-20h
	Mardi / Mercredi	20h-21h

CONTACTS

Cohade Cédric
06.52.30.28.29

SITE INTERNET

www.casganatation.fr

FACEBOOK

CASGA Natation



USGA JUDO

PRESIDENT

ALMEIDA Gilles.

AFFILIATION

FF Judo.

DISCIPLINES PRATIQUES

Découverte et entraînement Judo.
Découverte et entraînement Jujitsu.

LIEU DE PRATIQUE

Salle du Moulin 63 780 Saint GEORGES de MONS.

EQUIPEMENTS

Un dojo.

NOMBRE D'ADHERENTS

60.

ÂGE MINIMUM

5 ans.

Catégorie	Jour d'entraînements	Horaire
5 – 9 ans	Mercredi	17h30-18h30
10 – 13 ans	Mercredi	18h30-19h30
14 et +	Vendredi	19h30-21h

CONTACTS

Laurent : 06 60 11 22 62

Pierre-Yves : 06 86 22 18 42

Mail : usgajudo@gmail.com

SITE INTERNET

ujva63.e-monsile.com



MEDIATHEQUE

L'École publique de Saint-Georges-de-Mons, possède une bibliothèque commune pour la maternelle et l'élémentaire.

Chaque année les enseignants visitent avec les élèves la médiathèque de St Georges et l'école maternelle fait une sortie à la médiathèque de Manzat.

Il y a cinq relais médiathèques sur le territoire de Manzat Communauté, qui sont sur les communes de Loubeyrat, Queuille, St Angel, Vitrac et Saint-Georges-de-Mons.

La médiathèque de St Georges est tenue par l'association « Les Amis de la Bibliothèque », présidée par Jeanine Chevassus et une équipe de bénévoles.



Les ouvertures à St Georges :

Le mercredi de 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h.

Le jeudi de 9h30 à 11h30

Le vendredi de 16h à 18h.

Le samedi de 9h30 à 11h30



UNION MUSICALE

Présentation de l'école de la musique :

Fort de une centaine d'élèves notre école de musique prépare les futurs virtuoses qui viendront remplir les rangs de nos orchestres.

Les élèves peuvent apprendre les instruments suivants :

Flûte traversière, clarinette, basson, saxophone, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, percussions, batterie, piano et guitare.

Ils pourront aussi pratiquer de la musique d'ensemble :

Ensemble de flûtes, musique de chambre, quatuor de saxophones, ensemble de cuivres, ensemble de percussions, ensemble de bassons et clarinettes : les bassonnettes et orchestre Junior.

Maison de la Musique 63 770 les Ancizes : 04.73.86.74.75 ou 06.33.12.58.28.

Directeur : Varion Thierry



CONTACTS UTILES

Mairie

2, avenue de la Libération

63 780 Saint-Georges-de-Mons.

Tél : 04.73.86.71.84 / mail : mairie.stgeorges-mons@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-st-georges-de-mons.fr

Page facebook : Mairie Saint Georges de Mons

Horaire d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 11h30

Ecole Maternelle

Rue des écoles

63 780 Saint-Georges-de-Mons.

Tél : 04.73.86.78.80.



Ecole Élémentaire

Rue des écoles

63 780 Saint-Georges-de-Mons.

Tél : 04-73-86-70-55.



Médecins :

Dr Luc LAVAUD – avenue des Volcans

63 780 Saint-Georges-de-Mons. Tél : 04.73.86.70.25.

Dr Dominique TRAUCHESSEC – avenue de la Gare

63 780 Saint-Georges-de-Mons. Tél : 07.73.86.70.12.

Dojo



Parc Hom



Parc



Parcours
de santé



Clalage



Piscine inter-Co'



Complexe



de Grelleires



Musée Pailhoux

